

## Conseil documentaire – 22 juin 2018

**Délibération CD2018-01 : Approbation du relevé de conclusion du Conseil documentaire du 8 décembre 2017** (ANNEXE 1 : relevé de conclusion du Conseil documentaire du 08.12.2017)

Après lecture du relevé de conclusion du Conseil documentaire du 8 décembre 2017 (et prise en compte des modifications éventuelles), il est proposé au Conseil documentaire de l'approuver.

Membres	En exercice	20	Vote	Refus de vote	0
	Présents			Abstention	0
	représentés			Contre	0
				Pour	
				Ne se prononce pas	0

**Délibération CD2018-02 : modification des horaires d'ouverture du SCD** (ANNEXE 2 : fréquentation des bibliothèques universitaires en horaires nocturnes)

L'ouverture en horaires nocturnes (19h00-22h00) des bibliothèques universitaires de l'UBO a été mise en place dès 2009 et concernait initialement les BU Lettres et Santé. En septembre 2015, l'ouverture des BU Lettres, Santé et Bouguen a été étendue au samedi après-midi (13h00-17h00). Dans le cadre du plan « Bibliothèques ouvertes + », les horaires de la BU du Bouguen ont également été élargis en soirée à partir de février 2017. La fréquentation des équipements est mesurée par comptage effectué à 20h00 puis à 21h30.

Le niveau de fréquentation de la BU Santé sur les créneaux élargis ne justifie pas le maintien de son ouverture en horaires nocturnes. Par ailleurs, le contexte budgétaire contraint dans lequel se trouvent l'université en général et le SCD en particulier, conduisent à adapter le service aux ressources effectivement disponibles. Par ailleurs, la capacité d'accueil des deux bibliothèques ouvertes entre 19h00 et 22h00 (BU Lettres et BU du Bouguen) peut largement absorber le public de Santé.

Il est proposé au Conseil documentaire d'approuver la modification horaire figurant dans le tableau ci-après, applicable à compter de septembre 2018 :

Horaires d'ouverture de la BU Santé		
	Horaires actuels	Horaires modifiés
Lundi	8h00-22h00	8h00-19h00
Mardi	8h00-22h00	8h00-19h00
Mercredi	8h00-22h00	8h00-19h00
Jeudi	8h00-22h00	8h00-19h00
Vendredi	8h00-19h00	8h00-19h00
Samedi	9h00-17h00	9h00-17h00

Membres	En exercice	20	Vote	Refus de vote	0
	Présents			Abstention	0
	représentés			Contre	0
				Pour	
				Ne se prononce pas	0

**Délibération CD2018-03 : Rapport d'activité 2017 du SCD (ANNEXE 3 : Rapport d'activité 2017)**

Après présentation du rapport d'activité 2017 par le Directeur du SCD, il est proposé au Conseil documentaire de l'approuver.

Membres	En exercice	20	Vote	Refus de vote	0
	Présents			Abstention	0
	représentés			Contre	0
				Pour	
				Ne se prononce pas	0

**INFORMATIONS GENERALES**

- Révision du règlement intérieur
- Projet de réinformatisation
- Projet Manivelle
- Refonte du site web du SCD
- Pôle Santé
- Réorganisation de l'équipe de direction du SCD
- Situation budgétaire

Le 22 juin 2018  
Le Président  
Matthieu GALLOU

Brest, le 18 juin 2018

**ANNEXE 1**

Relevé de conclusions de la réunion du Conseil Documentaire tenue le 8 décembre 2017 dans la salle des Conseils de l'Université de Bretagne Occidentale de 9h00 à 11h30.

**◆ Présents :****Membres avec voix délibérative :**

- BARBIER Fanny
- BOENNEC Karine
- BRIEC Marie
- CONAN Françoise
- CORLETT Dominique
- DOUILLARD Véronique
- GOULOIS Thierry
- GOURET Gaëlen
- JARRY Bénédicte
- JAY Jean-Philippe
- LAOUANAN Annaïck
- LE GALL-ELY Marine représente le Président de l'UBO
- LE PLUARD Quentin
- LUCCHESI Marie Elisabeth
- MARRACHE-GOURAUD Myriam
- MICHOT Thierry
- QUEFFELEC Betty
- SERME Jean-Marc
- WINGERTER Tristan

**Membres avec voix consultative :**

- TOCQUER Nicolas

**Invitée :**

- Catherine BERTIGNAC
- Perrine HELLY
- Séverine LEPIOUFF
- Lisa MALGUY

**◆ Excusés :**

- JARRY Bénédicte

**◆ Procurations :**

- de Bénédicte JARRY à Gaëlen GOURET

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité (18 voix pour sur 18 membres votant)

## ② Approbation du budget initial 2018 du SCD

Après présentation du budget initial 2018 (recettes et dépenses) du SCD de l'UBO par le directeur, le budget est approuvé par 15 voix pour et 4 abstentions (sur 19 membres votant)

## ③ Calendrier et horaires d'ouverture 2017-2018

Le calendrier est adopté à l'unanimité (19 voix pour)

## ④ Projet de réinformatisation

Gaëleann Gouret présente le projet de réinformatisation de la Bibliothèque Universitaire : ce projet est important, il s'agit du logiciel central de la bibliothèque qui gère les lecteurs, les collections, les prêts et retours ; le coût de ce projet est élevé en financement et en personnels ETP ; il est jugé prioritaire par le Cosinum.

Le choix s'est porté sur le logiciel Koha qui fonctionne bien, est très paramétrable, et offre une meilleure qualité de service aux usagers et un gain de confort aux personnels.

## ⑤ Point sur les archives ouvertes à l'UBO : Open Access

A l'UBO, l'*open access* prend la forme d'un accompagnement du SCD pour le dépôt (facultatif) des mémoires de Master sur l'archive ouverte [Dumas](#). Depuis 2012, le SCD est également garant du dépôt des thèses soutenues à l'UBO (avec diffusion sur l'archive [Tel-UBO](#)) ; par ailleurs, le SCD encourage les enseignants-chercheurs et doctorants à mettre en ligne leurs travaux de recherche sur l'archive [HAL-UBO](#) : une sensibilisation auprès des équipes des laboratoires est systématiquement proposée par le Département Accompagnement des publics.

L'*open access* prend également la forme d'un soutien à des modèles alternatifs d'édition comme OpenEdition Freemium, l'accès aux revues et ebooks étant gratuit pour tous et l'abonnement donnant droit à des services supplémentaires (formats pdf et epub, formations..). L'UBO est abonnée aux 482 revues de cet éditeur.

Il existe aussi de nouvelles formes d'édition au plan national, à l'initiative du CNRS ([Episciences](#)) ou des universités (ex: Clermont Ferrand avec [Polen](#)).

## ⑥ L'appel de Jussieu

L'introduction d'une délibération du Conseil documentaire concernant l'Appel de Jussieu est proposée par le Directeur du SCD.

Cet appel a été élaboré par un collectif français représentatif des chercheurs et des professionnels de l'édition scientifique.

Il s'adresse aux communautés scientifiques et aux établissements de recherche en vue de promouvoir un accès ouvert aux publications scientifiques. Il encourage la bibliodiversité et

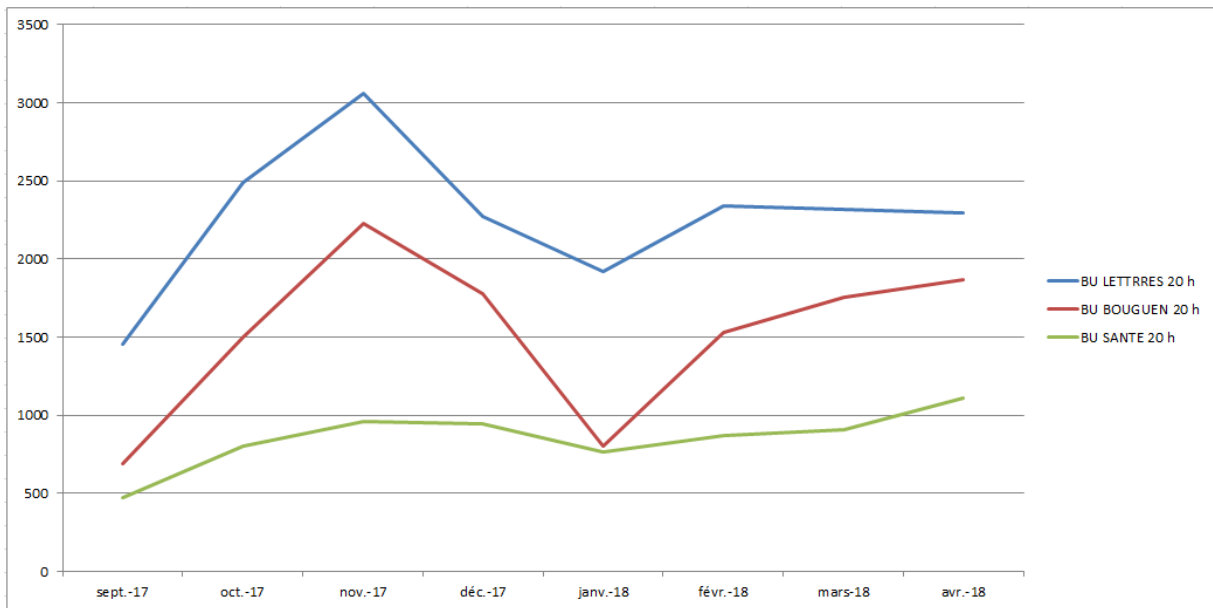
l'innovation et n'implique pas le transfert exclusif des abonnements vers les APC (frais de publication).

Après lecture par Nicolas Tocquer du texte concernant l'appel de Jussieu, celui-ci est adopté à l'unanimité (19 voix pour)

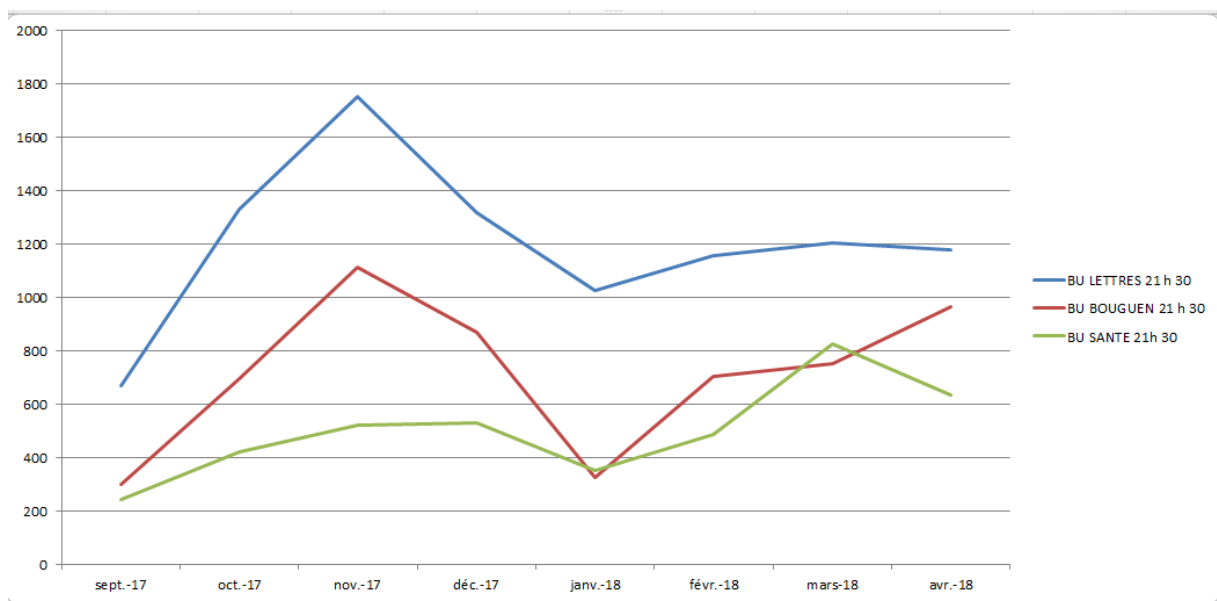
Brest, le 18 juin 2018

**ANNEXE 2**

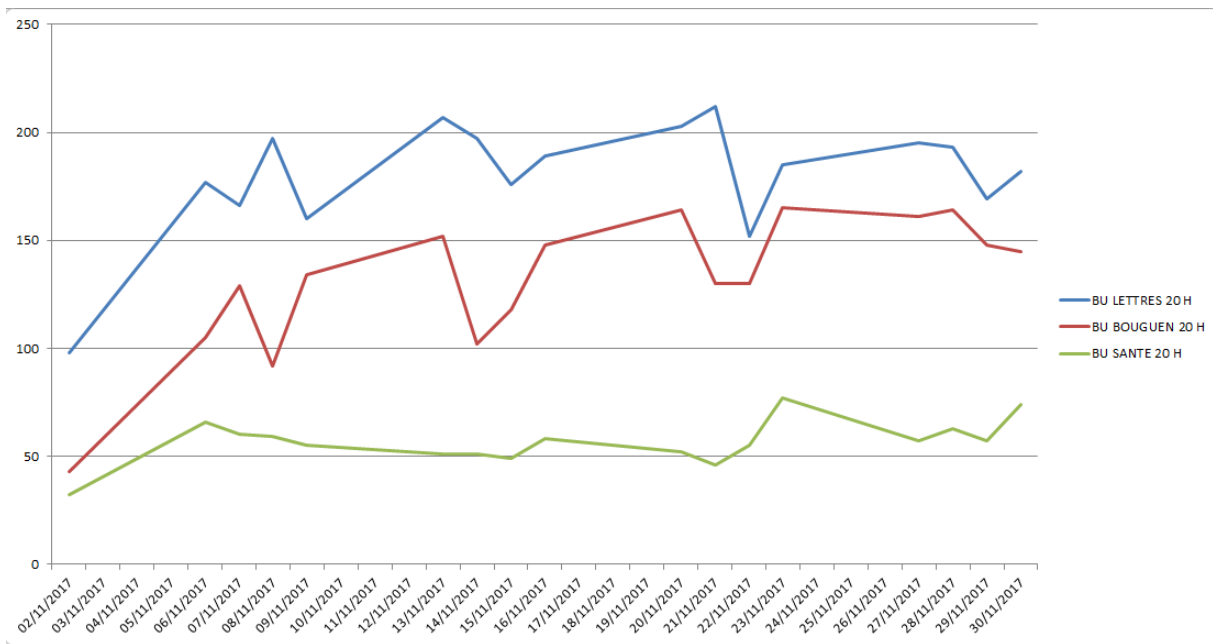
Fréquentation des bibliothèques universitaires en horaires nocturnes (19h00 – 22h00) en 2017-2018.



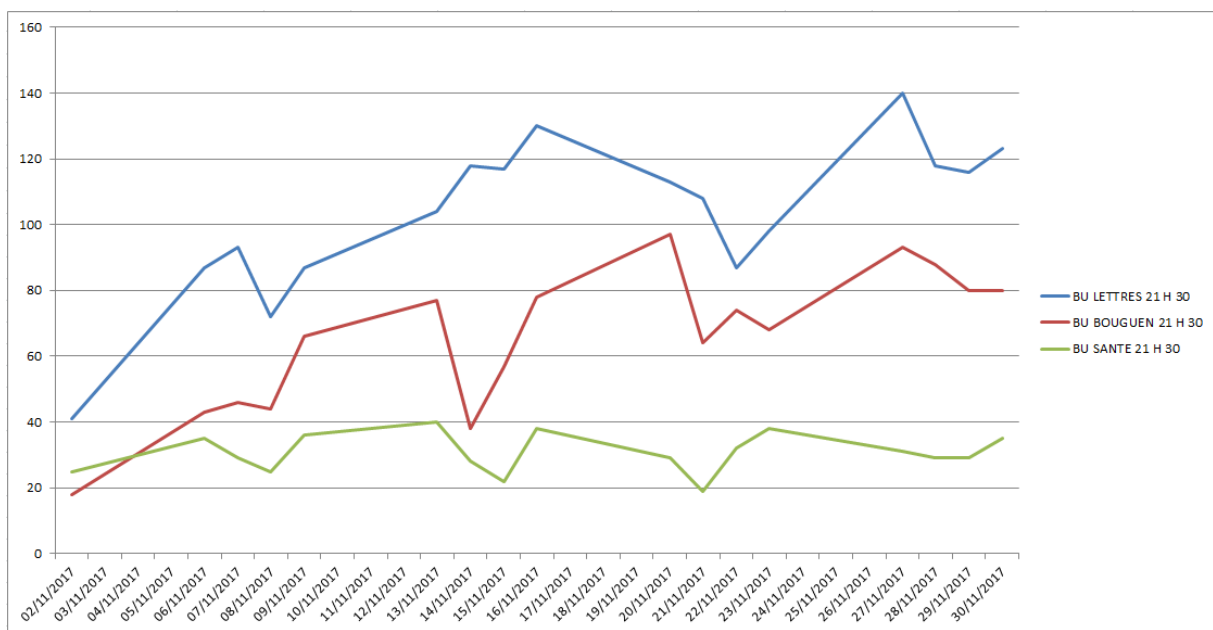
Pointage à 20 h de septembre 2017 à avril 2018



### Pointage à 21 h 30 de septembre 2017 à avril 2018



### Pointage à 20h00 novembre 2017



### Pointage à 21h30 novembre 2017